

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal **du vendredi 2 février 2024**

Présents : Isabelle GAGNOL, Marie-Claude DUCROUX, Amandine TACHON, Michel GIRONDE, Jean-Paul LARIVIERE, Olivier GIRAUD, Louis SALLES

Excusés : Marianne FUSADE, Pauline CARON, Fabrice MONTAGNIER, Alain DUCRAY

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 4 janvier 2024.

Gîte

- Taxe de séjour : 2.2 % du coût de la nuitée HT (délibération Communautaire du 24 septembre 2020).

- Instauration d'une redevance pour le ménage suite aux locations d'un montant de 40 €.

- Tarif de location en complément de la salle des fêtes d'un montant de 70 €, sans jauge ni taxe.

Achat d'une table de terrasse avec sièges incorporés pour l'extérieur.

Bulletin municipal

Le conseil municipal valide la proposition de la commission communication pour le tirage n°26 du bulletin municipal.

Groupe scolaire

Validation du devis de l'entreprise Séquoïa-Bet concernant le diagnostic et l'étude thermique du groupe scolaire d'un montant de 1 032 € TTC.

Espace de FROMENT

- Validation du devis de l'entreprise Serrurerie Nouvelle pour la fabrication et la pose d'un portail deux vantaux côté bourg pour un montant de 2581.20 € TTC.

- Validation du devis de la Serrurerie Ferronnerie Hervé LAFAYE pour l'enseigne métallique avec lettres en fer forgé pour un montant de 456 € TTC devant être fixée sur la façade de la grange.

- Le conseil municipal décide de déposer un dossier de demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Pays de Lapalisse pour terminer les travaux de sécurisation et d'embellissement de l'Espace de FROMENT. Un plan de financement à hauteur de 50% à charge de la commune et 50% pour la Communauté de Communes.

Personnel communal

Le conseil municipal décide de supprimer le poste d'adjoint principal de 2^{ème} classe créé en avril 2023 et remplacé depuis par un poste d'attaché.

Décisions 2024

Faire établir des devis :

Réfection de la cage d'escalier du groupe scolaire,

Branchement électrique de la mairie au garage communal,

Broyeur d'accotement

Logement école

Il est proposé au locataire de faire établir des devis de remplacement et pose par un artisan de son choix pour les meubles de la cuisine. Ces travaux pourraient être inscrits au budget 2025 en fonction du montant de la dépense.

Voirie

Le maire a présenté le projet du plan proposé pour la nouvelle carte de voirie communautaire :

- D7 : Village des Corres
- D7 : La Grande Borne
- Tacard / Le Bourg
- Boucle Gadet
- Abandon et reprise par la commune de la voirie D 123 – D 25 (Cabotte).

La commission des chemins est sollicitée pour réaliser une étude de classement des voiries communales et rurales.

Questions diverses

Validation de la convention de partenariat proposée par le Centre Social de la Montagne Bourbonnaise.

Avis favorable du conseil municipal au programme de valorisation accompagnant la rénovation du four à pain dans l'espace De FROMENT. Projet conduit par un collectif en cours de constitution d'une association.

La mise en place du City Stade par la Communauté de Communes Pays de Lapalisse est prévue pendant les vacances scolaires de printemps.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour procéder au règlement de la facture Signaux Girod (fourniture de panneaux) sur le budget 2024, section investissement : procédure investissement d'urgence.